#### Domaines et parcs à Garches et Marnesla-Coquette











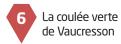










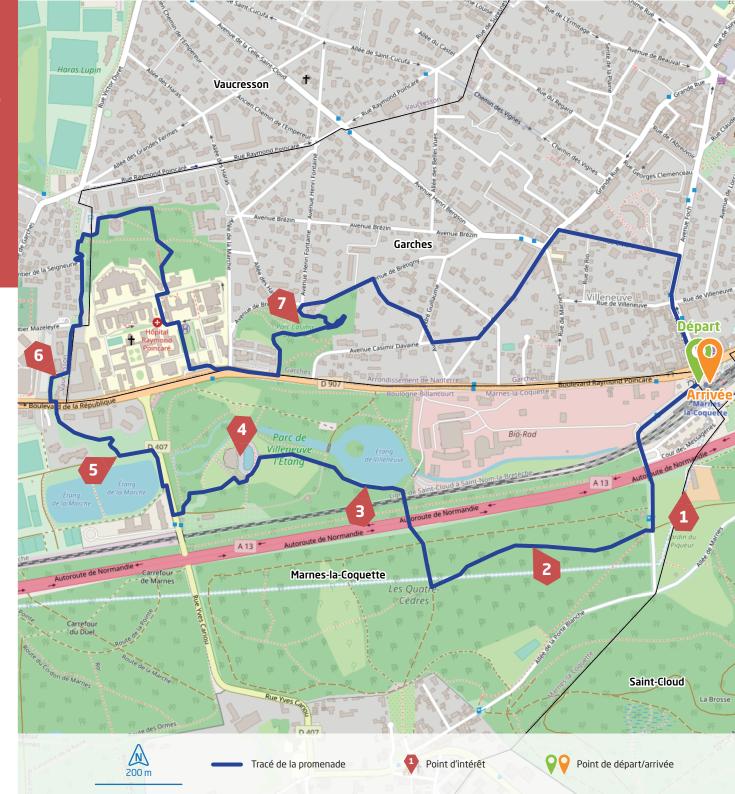


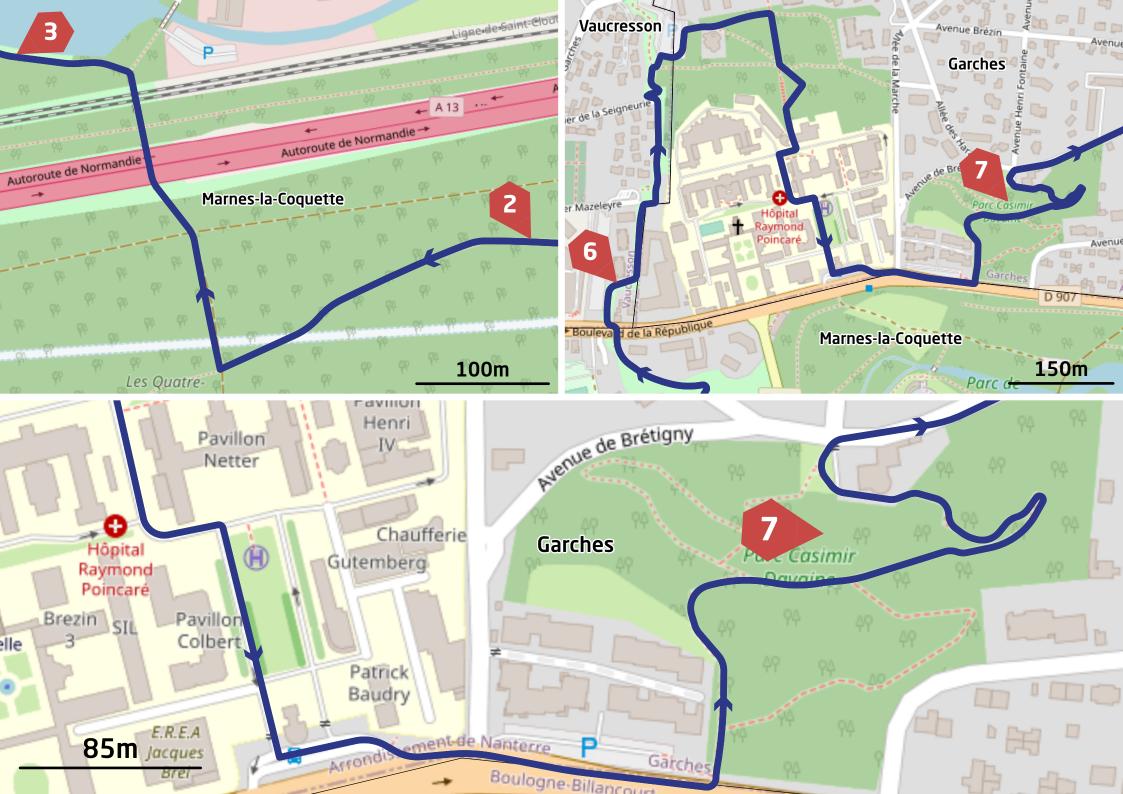
- 3 L'étang de Villeneuve
- 7 Le parc Casimir Davaine
- 4 Mémorial de l'Escadrille La Fayette











## Jardin du Piqueur

Situé dans un cadre idyllique au cœur du Domaine national de Saint-Cloud, le Jardin du Piqueur propose différentes activités autour des animaux (chevaux, chèvres, moutons, lapins...), du jardinage, de l'alimentation, de la gestion des déchets et du développement durable : réalisation d'un compost, atelier sur la vie des abeilles, pâtisserie, création d'objets créatifs. Un café associatif solidaire et la vente de paniers issus du potager du jardin complètent cette offre.





### 2 Domaine National de Saint-Cloud

Le Domaine national de Saint-Cloud reste étroitement lié à l'Histoire de France. En 1577, Catherine de Medicis offrit à son écuyer, Jérôme de Gonfi, un petit domaine sur un coteau dominant la Seine. Façonnés au XVIème siècle, le château et son parc sont embellis par Monsieur, frère de Louis XIV et ses architectes Le Pautre puis Hardouin-Mansart. En 1785, la reine Marie-Antoinette achète le domaine et commande des travaux d'agrandissement. Après la révolution, le palais devient la Résidence d'été des souverains au XIXème siècle et l'un des sièges du pouvoir exécutif jusqu' à la chute de Napoléon III. Il fut détruit par les flammes pendant la guerre franco-prussienne en 1870. Trop intimement lié aux souvenirs de la Monarchie et de l'Empire, les ruines sont rasées en 1892.

Situé dans le bâtiment des « Ecuries Basse », le musée retrace l'histoire du domaine et de son château disparu, résidence princière puis souveraine. Tableaux, sculptures, porcelaines et photographies donnent un aperçu de l'architecture et du décor qui régnaient en ces lieux chargés d'histoire.

#### 3 L'étang de Villeneuve

Le parc de Villeneuve-l'étang, aménagé en parc pittoresque ou «à l'anglaise» entre 1810 et 1815, deviendra la villégiature de Napoléon III qui créa sur place un étang. La majeure partie de ses berges est colonisée par des roselières. Deux vastes herbiers de nénuphars jaunes se développent élégamment au cœur du plan d'eau. Les lieux accueillent plusieurs espèces d'oiseaux, notamment la foule macroule, le héron cendré et le grand cormoran.





# 4 Mémorial de l'Escadrille La Fayette

Le Mémorial de l'Escadrille La Fayette célèbre la mémoire des pilotes américains et leur sacrifice lors de la Première Guerre Mondiale. Dessiné par l'architecte Alexandre Marcel, cet arc de triomphe néo-classique fut inauguré le 04 juillet 1928, jour de la fête nationale américaine, en présence du Maréchal Foch et du Président du Sénat Paul Doumer. Les 68 aviateurs de l'Escadrille La Fayette et du Lafayette Flying Corps sont inhumés dans la crypte décorée de 13 remarquables vitraux Art Déco.

## 5 Les étangs de la Marche

Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine a aménagé une promenade piétonne au cœur du stade de la Marche. Cette continuité biologique prend place dans un lieu chargé d'histoire à l'atmosphère très champêtre, tout près du Domaine national de Saint-Cloud. A noter, un «passage à faune», petit tunnel destiné aux batraciens et aux petits mammifères, passe sous la rue Yves Cariou.



## 6 La coulée verte de Vaucresson

La coulée verte de Vaucresson, liaison piétonne, offre au promeneur un petit air de campagne au cœur de la ville. Elle fait partie de la trame verte qu'il est utile de reconstituer en milieu urbain, pour préserver la diversité biologique.

Ainsi, cette liaison assure une connexion entre des réservoirs de biodiversité (stade de la Marche et parc de Saint-Cloud) au sud – et au nord (forêt de la Malmaison), offrant aux espèces animales et végétales sauvages des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. On distingue ainsi trois types de corridors écologiques : les corridors linéaires (haies, chemins, bandes enherbées;), les corridors discontinus et les corridors paysagers (mosaïque de structures paysagères variées). Les cheminements piétonniers récemment aménagés par le Conseil départemental font partie de ces continuités.





## 7 Le parc Casimir Davaine

D'une superficie d'environ 3 hectares, ce parc à caractère boisé fait partie des poumons verts du centre du département. Situé à Garches, il représente un lieu de promenade apprécié des habitants du voisinage.